



Pratiques ambiantales au quotidien dans la grande demeure de la médina de Tunis.

Hind Karoui*

Résumé

Notre contribution s'inscrit dans un champ de recherche historiographique dans le domaine de l'architecture domestique tunisoise des XVIII^e et XIX^e siècle. Elle propose une archéologie ethnologique du sensible dans la grande demeure citadine, à travers une démarche *micro-historienne* qui interroge les comportements individuels des habitants, ainsi que leurs actions et leurs pratiques quotidiennes, ayant trait à la gestion et à la régulation des facteurs d'ambiance (air, soleil, lumière). Nous ne prétendons pas, en utilisant une telle approche, nous transformer en ethnologue ni en psychologue, mais nous allons essayer d'adopter une démarche dynamique et transversale, qui tient compte du caractère ontologique de l'espace domestique.

Notre objectif consiste à démontrer qu'à partir de la connaissance de ces interventions multiples, pratiquées au fil des jours et des saisons, nous pouvons restituer les potentialités environnementales de la demeure, et saisir les spécificités sensorielles et émotionnelles de la réalité socioculturelle étudiée.

Mots-clés : Médina de Tunis, ambiance, demeure citadine, scènes de vie.

Pour citer cet article :

Hind Karoui, « Pratiques ambiantales au quotidien dans la grande demeure de la médina de Tunis », *Al-Sabîl : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines* [En ligne], n°3, Année 2017.

URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=7159>

* Maître-assistante à l'Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis. Docteure en architecture et membre de l'Equipe de Recherche sur les Ambiances (ERA).
Université de Carthage.



« Nous habitons les rituels comme ils nous habitent. Ils sont la part sensible de notre identité. Ils matérialisent les sentiments et tissent nos liens sociaux. Ils constituent la trame de sens sur laquelle se jouent les actions sociales [...] Ils évoluent au rythme des sociétés et des individus qui les performant [...] Les élans de vie ne s'éteignent pas dans le rituel, elles se vivent d'une manière régulée »¹.

Introduction²

Notre étude aborde la thématique de l'espace domestique traditionnel, sous l'angle de ses ambiances lumineuses. En nous intéressant, particulièrement, à l'histoire des familles de la notabilité tunisoise des XVIII^e et XIX^e siècles, nous nous sommes penchée, sur les actions liées à la gestion et au contrôle de l'intensité lumineuse, opérées au quotidien, pour rendre la qualité de leurs espaces de vie, « agréable » et « confortable » : entrebâillement des volets, rabattement des treillis en bois, étirement de l'appareillage textile des rideaux, utilisation temporaire des lampes à huile. Ces actes, nous pouvons les qualifier, selon les termes de Michel de Certeau, des *arts de faire* : « des tactiques, effectuées au coup par coup, au gré des occasions, [menées] par un esprit d'improvisation »³. En quoi peuvent-ils nous renseigner, sur les modalités lumineuses, apportées à la grande demeure ?

Nous avons structuré notre étude, selon deux volets complémentaires. Le premier se rapporte à la dimension matérielle, liée au contexte historico-social et architectural, à savoir l'aspect apparent de notre objet d'étude, dont les traces se trouvent dans les chroniques et les récits littéraires, ainsi que dans les documents d'archives, relatifs à la période étudiée (inventaires après-décès, registres des dépenses...) ⁴.

Le deuxième volet concerne l'analyse des modes d'occupation et de transformation, de l'espace domestique, à travers la reconstitution des pratiques de régulation des ambiances. Une telle entreprise s'avère délicate et ardue, d'autant plus qu'il nous est impossible, de « recomposer la mentalité des hommes ; se mettre dans leur tête, dans leur peau, dans leur cervelle pour comprendre ce qu'ils furent, ce qu'ils voulurent, ce qu'ils accomplirent »⁵, en réponse à une situation émotionnelle particulière, un vécu ordinaire, une expérience sensible, bien déterminée. Comment allons-nous donc procéder ?

Nous avons opté, pour une démarche prospective, que nous pouvons qualifier de *micro-ethnologique*, basée sur l'observation directe des actes d'ajustement, accomplis par les habitants qui vivent, actuellement, dans deux demeures de la médina : *dār Bouhejba* et *dār Lakhoua*. Au risque de l'anachronisme, qui risque de nous faire extrapoler des sentiments et des sensations de leur contexte spatio-temporel d'origine, le choix de ces demeures a été primordial. Celles-ci devaient répondre, le plus fidèlement possible, au modèle ancien, non seulement, au niveau de la configuration spatiale mais, aussi, au niveau des dispositifs d'ouverture aménagés. Nous avons, ainsi, émis l'hypothèse que les « micro-actions », déployées, aujourd'hui, à divers moments de la journée, seraient une reproduction, presque exacte, en termes d'ajustement et d'accommodation lumineuses, de ce qui se faisait aux siècles passés.

¹ Denis Jeffrey, 2011, p. 23-25.

² Hormis les noms propres, tous les termes en arabe sont indiqués en italique et respectent la norme de translittération ISO 233-2, 1993.

³ M. De Certeau, 1990.

⁴ Pour l'indication dans le texte des sources issues des Archives Nationales de Tunis, nous avons utilisé l'acronyme ANT.

⁵ L. Febvre, 1953.



1. Potentialités ambiantales de la demeure : apports et innovations

Les racines de l'architecture domestique remontent loin. Depuis les somptueuses résidences des sultans hafside (1228-1574), avec leurs jardins soigneusement aménagés, comme ceux de *Rās Tābia* et d'*Ibn Fihri*, jusqu'aux palais des maîtres turcs, se dégage le souci, toujours accentué, allant jusqu'à l'obsession, pour le monumental, le beau et le somptueux. Dès lors, l'aménagement des ouvertures posait problème, étant donné les exigences sociales et individuelles qui, souvent, entraient en contradiction, comme celle de s'ouvrir sur l'extérieur, pour profiter de l'air et de la lumière, tout en restant à l'abri des regards⁶.

Parmi les dispositifs qui étaient utilisés, nous pouvons citer les fenêtres grillagées, les lucarnes en plâtre ajouré et les impostes grillagées, au-dessus des portes, ouvertes soit du côté de la cour, à ciel ouvert, soit de la rue, ainsi que les soupiraux, aménagés au ras du sol et les petites fenêtres, situées à 2m75 ou 3m du sol⁷.

Il faudra attendre le XVI^e et le XVII^e siècle, pour assister à une combinaison de dispositifs traditionnels et nouveaux, au sein des demeures, telles que *dār Othmāne Dey* (rue *al-Mbazac*), *dār al-Hedri* (rue du Trésor) et *dār Belhassen*, où apparaît le balcon en saillie, sur rue, au niveau des pièces situées à l'étage.

Il s'agit du *kḥarrāj*⁸, posé sur des consoles en pierre (ou en bois) et composé de fenêtres, munies de bois ajouré (*barmaqli*). Son introduction dans l'architecture palatiale est bien un indice, d'un compromis entre les règles constructives courantes et les besoins se rapportant à la qualité de l'air, l'éclairage naturel, la protection contre le soleil et le rafraîchissement des espaces intérieurs.

Cette tendance à intégrer le nouveau à l'ancien se poursuivit jusqu'à la période husseinite, s'étalant de 1705 à 1881, qui avait connu une situation sécuritaire de quasi stabilité et de prospérité économique relative⁹. Dans sa chronique, *Hussein Khouja*, dignitaire et secrétaire en chef, du bey *Hussein b. Ali* (1705-1735), a longuement décrit la frénésie constructive, qui a accompagné le développement et le renouvellement urbain de la médina, à travers l'édification, dans divers quartiers, de palais et de demeures¹⁰. Ces dernières appartenaient à des autochtones du *Makhzen* et des mamelouks¹¹, et se distinguaient de celles des familles tunisoises de souche¹², par leur aspect imposant et ostentatoire¹³, ainsi que par leur engouement, envers le faste et les pratiques constructives, empruntés à l'Orient et à l'Europe. Alors qu'en Orient, on

⁶ Les dispositions régissant la conception des ouvertures étaient puisées dans le droit islamique (*fiqh*), les dires du Prophète et les usages et coutumes. Elles étaient énoncées sous forme de règles et de normes pour empêcher toute forme de nuisance et de dommage aux voisins. Nous les retrouvons dans l'ouvrage élaboré par l'expert-maçon Ibn Rami (1277-1370), intitulé *Al-iclāne bi ahkām al-būnyāne* (i.e. "Informations sur les règles qui régissent la construction en architecture"). H. Karoui, 2012, p. 199-200.

⁷ Ibn Rami, 1999, p. 66-67.

⁸ Nom issu du verbe *ḥaraja*, qui veut dire « sortir, s'avancer, s'exposer ». Le dispositif d'origine andalouse, *al-jimez*, était en usage également en Egypte et à Damas depuis l'époque mamelouk (XIV^e siècle). J. Revault, 1983, p. 359.

⁹ Mentionnons des épisodes de révoltes internes et de turbulences entre les prétendants au pouvoir, avec le coup d'état d'Ali Pacha contre le fondateur de la dynastie et son oncle Hussein Ben Ali, de 1728 à 1735, ainsi que la révolte d'Ismaïl, fils de Younès Ben Ali Pacha contre ses cousins, de 1759 à 1762. Ch-R. Dessort, 1926, p. 9- 121.

¹⁰ H. Khouja, 1908, p. 19-78.

¹¹ Ce sont les esclaves affranchis du bey, d'origines chrétienne et européenne, introduits dans le riche milieu citadin où ils occupaient des postes de pouvoir et participaient activement à la vie publique et administrative de la Régence. M. Oualdi, 2009, p. 53-70.

¹² M.-A. Ben Achour, 1989, p. 142-146.

¹³ A partir de la classification des informations recueillies par Jacques Revault (1983), nous avons identifié 13 demeures du XVIII^e siècle et de 04 demeures bâties entre 1814 et 1881, situées dans les différents quartiers de la médina. Toutes les demeures mentionnées dans le texte font partie de notre inventaire (Tab. 1).



demandait un surplus d'enracinement et d'authenticité, en Europe, on subissait des influences, ayant trait, non seulement, à l'ameublement et à l'ornementation mais, également, à l'éclairage des espaces habitables.

Dans sa chronique, *Seghir Ben Youssef* (1691 - 1771) mentionne que les citadins, disposant de grands moyens financiers, faisaient venir des contrées étrangères, notamment d'Egypte, des articles divers, y compris des « fenêtres ouvragées », munies de treillis en bois émaillés, fixes et mobiles, pour les installer dans leurs demeures¹⁴. Ces treillis étaient le signe de l'introversion du logis, dont la beauté ne se découvre, qu'une fois la porte principale franchie.

Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, *Mohamed Mohsen al-Kébir*, nouveau propriétaire de *dār Mohsen*¹⁵ (rue Mohsen), a entrepris l'édification d'un étage supplémentaire, l'agrandissement des salles d'apparat et des appartements, en aménageant dans les endroits qui étaient, dans le passé, rigoureusement fermés, de larges fenêtres, comme celles situées au niveau du défoncement central de la salle de réception, donnant sur un jardin intérieur¹⁶. A la même période, le recours à la lumière artificielle devenait une pratique courante¹⁷, notamment dans les salles d'apparat du maître, qui commencent à être éclairées, par des lustres à cristaux vénitiens¹⁸.

Après un bref aperçu chronologique de l'état des lieux, sur les apports introduits, pour diversifier les sources d'air et de lumière, nous aborderons, en un premier temps, l'aspect technologique des systèmes d'ouverture, et présenterons, en un deuxième temps, les résultats de notre travail sur terrain, concernant les pratiques quotidiennes, façonnées pour la « mise en situation ambiante » de la demeure.

1.1. Technique adaptative des fenêtres en fonction du flux lumineux et de l'orientation du vent

L'orientation des dispositifs d'ouverture était choisie, selon le degré d'importance de l'espace correspondant. Autrement dit, à un espace privilégié correspondait l'orientation Est/Sud-Est, jugée la plus avantageuse, par rapport à la nature du climat, au soleil et au régime des vents, apportant la fraîcheur, en été et la douceur, en hiver.

Une description, faite par *Seghir Ben Youssef*, de l'intérieur du palais, du prince *Younès* (mort en 1768), construit durant le règne de son père *Ali Pacha*, entre 1740 et 1756, confirme ceci :

*« Dès que j'y pénétrai, je pus constater que c'était l'édifice le plus admirable qui eût été élevé de la main des hommes [...] La maison renfermait quatre pièces. La plus grande, réservée au Pacha, ouvrait à l'Est. Celle des secrétaires était du côté du Nord. Du côté du Sud étaient percées plusieurs fenêtres grillagées, d'où la vue dominait le Jbal Jallāz et ses alentours. La chambre du ministre et des mamelouks était située au Sud. La quatrième pièce, ayant vue à l'Ouest, était tenue fermée »*¹⁹.

¹⁴ S. Ben Youssef, 1978, p. 143.

¹⁵ La fondation de la demeure remonte au XVIII^e siècle avec l'armateur *Younès Ben Younès*. J. Revault, 1983, p. 225.

¹⁶ J. Revault, 1983, p. 225-227.

¹⁷ Les lampes à huile, les lampes à gaz, les fanaux à pétrole, les chandeliers en poterie, les bougies de cire et les fioles en verre coloré, posés sur des consoles, rangés dans les niches, et déplacés d'un coin à un autre, notamment aux endroits malpropres et obscurs tels que les latrines, étaient mentionnés dans les registres de dépenses des propriétaires (ANT, 1865), ainsi que dans les inventaires après décès établis en vue du partage entre les héritiers. A. Demmerseman, 1982.

¹⁸ H. Durant, 1856, p. 166.

¹⁹ S. Ben Youssef, 1978, p. 346-347.



Le tableau ci-après regroupe les données, concernant l'orientation des espaces habitables, relevée dans 17 grandes demeures de la médina, bâties entre 1705 et 1881. Nous avons tenu compte, tout particulièrement, de l'appartement principal (aile familiale), de la salle de réception (aile réservée aux hôtes) et de la chambre des servantes (aile de service).

Tableau 1. Orientation des espaces habités de la haute notabilité citadine

N°	Demeure (Localisation)	Datation	Statut du propriétaire	Appartement privé	Salle de réception	Chambre servantes
1	Dār Mhamed Jellouli (Rue Sidi al-Tinji)	1740-1756	Premier ministre	NE	NO	-
2	Dār Ben Abdallah (Place <i>al-Ouez</i>)	1705-1814	Mamelouk. Chef militaire	SE	E	NE
3	Dār Ben Ayed (Rue Sidi al-Benna)	1705-1814	Général de l'armée	SE	SE	Absence fenêtre
4	Dār Hussein (Place du <i>Ksar</i>)	1705-1814	Mamelouk. Gouverneur	SE	SE	Absence fenêtre
5	Dār Mohsen (Rue Mohsen)	1759-1814	Armateur	E	-	Absence fenêtre
6	Dār Ben Salem (Place <i>Torbet al-bey</i>)	1705-1814	<i>Maḥzen</i>	SE	SE	SE
7	Dār Ben Zakour (Place <i>Torbet al-bey</i>)	1705-1814	Notaire	E	E	-
8	Dār Zaouche (Rue Boulhris)	1814-1850	Aide de camp d'Ali bey	SE	E	Absence fenêtre
9	Dār Jellouli (Rue du Riche)	1705-1814	Armateur	E	NE	Absence fenêtre
10	Dār Zarrouk (Rue des Juges)	1705-1814	Ministre	SE	E	Absence fenêtre
11	Dār Lasram (Rue du Tribunal)	1705-1814	Premier secrétaire	SE	SE	SE
12	Dār al-Jazīri (Rue du Tribunal)	1735-1756	Conseiller d'Ali Pacha	SE	NO	-
13	Dār Ben Dhiāf (Rue Ibn Abi Dhiāf)	1850	Premier secrétaire	-	S	N
14	Dār Mestīri (Rue Mestīri)	1814 - 1824	Gendre de Hussein bey	SE	SE	O
15	Dār Salah Zaid (Rue Ben Rjeb)	1705-1740	Conseiller du ministre Jellouli	SO	SE	-
16	Dār Baccouche (Rue des Selliers)	1855-1873	Premier secrétaire	S	E	-
17	Dār Sehīli (Rue de la Carrière)	1751	-	SE	E	-

Les résultats obtenus montrent de rares cas de mauvaise orientation, à l'instar de celle des salles de réception, des demeures de *Mohamed Jellouli* et d'*al-Jazīri* (Nord-ouest), ou encore, celle de l'appartement privé de *Salah Zaid* (Sud-ouest).

Pour contrecarrer les multiples effets indésirables des vents froids, secs et/ou chauds, les fenêtres des espaces nobles étaient de dimensions variées, munies de divers correctifs ambiantaux, permettant aux habitants, de les manipuler, selon leurs besoins : auvents fixes et légèrement inclinés, volets pleins et mobiles de l'intérieur, volets ajourés à un battant, ouvrant soit « à la française » (*dār Ben Dhiāf*), soit « à l'italienne », comme des persiennes, fixés au moyen de crochets, en fer forgé (*dār Sehīli* - aujourd'hui *dār Ben Jemia*), triple fermeture, composée d'un écran intérieur opaque, de vitres et d'une grille ajourée extérieure. Le

mécanisme d'ouverture se fait, soit par glissement horizontal (*dār Jellouli*), soit «à guillotine», par glissement vertical, fixé au moyen d'un verrou²⁰.



Fig. 1. Dispositifs et mécanismes ouvrants

Crédits photos : © Youssef Ben Saad (*dār Ben Dhiāf*); © Karim Ben Jemia (*dār Sehīli*) ; © Habib Baccouche (*dār Ben Salem*); Jacques Revault, 1983 (*dār Jellouli*)

En ce qui concerne les pièces destinées aux domestiques, seules cinq chambres disposaient de fenêtres du côté de la rue. Celles-ci étaient rigoureusement placées en hauteur, pour ne pas permettre de porter un regard sur l'extérieur. Leur orientation était définie en fonction de l'emplacement de l'aile de service, dans la demeure. Dans la majorité des cas, elles donnaient sur une courette intérieure, par le biais de petites fenêtres, protégées par des volets opaques.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les ouvertures adoptées, par les « maîtres de la construction »²¹, provenaient du registre local (*hafside*, *andalou*, *turc*) et des apports étrangers (Egypte, Italie, France). Elles ont donné lieu, à de meilleures réponses, pour la « mise en air et en lumière », des espaces de vie, qui témoignent d'une architecture domestique qui, malgré son évolution, demeure fidèle aux règles et principes, hérités du passé. Aussi, les prises de jour, donnant sur rue, offraient-elles, davantage de possibilités d'intervention, pour agir sur les variations diurnes, journalières et saisonnières, tout en assurant l'intimité intérieure. Quant aux fenêtres, donnant sur le patio, elles gardaient leur typologie traditionnelle, composée de volets opaques, à l'intérieur, de battants vitrés et d'une simple grille, en fer forgé, fixe.

Au cours du XIX^e siècle, la fenêtre en encorbellement était devenue plus large, avec les trois côtés, entièrement ajourés, composés chacun, de plusieurs compartiments, indépendants et réglables, manuellement, d'une manière modulable (*dār Zaouche*, *dār Ben Salem*, *dār Mestīri*)²².

Couvrir le patio, par un lanterneau éclairé, des fenêtres hautes et protégé, par une toiture à double pente, était un signe de distinction, voire une revendication de la modernité naissante. Ces lucarnes pouvaient être manipulées, à partir des terrasses, comme c'était le cas aux *dār(s) Ben Zakour*, *Ben Ayed*, *Zaouche* et *Baccouche*. Le patio qui, jusque-là, était la source première d'air et de lumière, allait devenir un espace vivable, capable d'ajuster et/ou de substituer un état de gêne, par une situation plus commode.

²⁰ Ce principe a été observé au niveau de *dār Bouhejba* que nous allons aborder dans les pages suivantes.

²¹ Traduction littérale du terme arabe *amīn el-binā'*, utilisé par *Seghir Ben Youssef* pour désigner les « architectes » des grands chantiers de l'Etat. S. Ben Youssef, 1978, p. 228-229.

²² Il s'agit du *moucharabieh* visible également au *dār Bouhejba*.

A tous ces éléments s'ajoutaient les rideaux, qui servaient à la parure, des appartements privés. Pour avoir plus de renseignements, concernant leur qualité, leur provenance et leur coût, nous avons consulté les listes appropriées aux dépenses, effectuées au profit de la femme du bey, au cours du XVIII^e siècle. Ces registres révèlent que les tentures étaient de conception locale et/ou importée d'Orient, confectionnés à partir de tissus d'apparat, de divers coloris et de textures variées (ANT, 1716-1773).

1.2. Actes d'intervention : traces de permanence dans le temps ?

Afin de saisir, davantage, les modes d'ajustement et de contrôle des ambiances lumineuses, nous avons choisi d'observer certaines actions adaptatives, accomplies dans deux demeures traditionnelles, de la médina de Tunis²³ :

- *Dār Bouhejba (Bāb Menara)*, bâtie pendant la période coloniale, sur le modèle plus ancien, des grandes demeures bourgeoises, de la deuxième moitié du XIX^e siècle.
- *Dār Lakhoua* (rue du Pacha), bâtie au XVIII^e siècle et régulièrement entretenue, par les propriétaires successifs.

La première maison dispose de larges fenêtres sur rue, protégées par des grilles et des persiennes, dont une, en saillie et une, au ras du mur. Elles éclairent, respectivement, la salle de réception et l'appartement privé, de la maîtresse de maison.

La fenêtre en encorbellement est composée de 26 panneaux, de différentes dimensions. Ils sont faits de bois, de verre et de vitrage coloré. Parmi eux, il y a cinq ouvrants « à guillotine », les autres sont fixes. La fenêtre ouvragée plate est composée de douze compartiments, classés en série de trois, sur toute la hauteur, dont la partie inférieure est structurée en trois panneaux coulissants.

Au niveau des deux dispositifs susmentionnés, la partie supérieure comprend deux rangées d'ouvertures, pouvant être complètement démontées. D'après la maîtresse de maison, ceci se produit, essentiellement, lors des périodes de grande chaleur. Elle ajoute, que ce sont les domestiques qui « montent sur une échelle et enlèvent soigneusement les carreaux »²⁴. La stratégie consiste à obtenir le dosage nécessaire, pour créer un courant d'air, tout en assurant un éclaircissement suffisant, selon l'heure de la journée.



Fig. 2. Dispositifs et actes d'ajustement des habitants actuels.

Crédits photos : © Myriam Garouachi (*dār Bouhajba*) ; © Basma Krimi (*dār Lakhoua*)

²³ Le travail sur terrain a été accompli dans le cadre de deux mastères de recherche co-encadrés par nous : M. Garouachi, 2012 et B. Krimi, 2013.

²⁴ M. Garouachi, 2012, p. 38.



En hiver, pour se protéger du froid, la maîtresse de maison fait sortir ses rideaux, les plus coûteux et les plus précieux, en velours de soie brochée d'or et d'argent, particulièrement épais et lourds.

L'ambiance s'éclaircit, au printemps et en été, grâce à la mise en place, des doubles rideaux de croisée en toile, en voile, en lin ou en soie. Ils sont fins, légers, plus ou moins transparents et facilement ajustables, selon le degré de luminosité et d'intimité recherchés. Aussi, peuvent-ils être entièrement baissés, tirés, ou fermés à moitié.

La deuxième maison dispose d'une ouverture en encorbellement, composée de deux fenêtres géminées, formées chacune, d'une partie supérieure, en bois opaque et fixe, et d'une partie inférieure, de forme rectangulaire, munie de verres et de volets opaques et surmontée de vitraux colorés. Le tout est protégé, de l'intérieur, par un rideau en voilage léger, de couleur blanche, et de l'extérieur, par deux grilles en bois ajouré, dont la position est réglable, manuellement.

A ce propos, la fille du propriétaire déclare : « Après le petit déjeuner, ouvrir toutes les fenêtres est impossible. Les fenêtres et la porte d'entrée sont toujours ouvertes mais le *harrāj* est laissé entrouvert. On préfère toujours tirer le rideau [...] La grille n'est manipulée que pendant les journées de grande chaleur, lorsqu'on est obligé d'aérer le salon »²⁵. En été, le *moucharabieh* est rabattu, coincé par un blocus, alors que les volets et les vitres sont complètement ouverts, et les rideaux, soigneusement attachés. Les spécificités techniques du dispositif ont, ainsi, permis de gérer, conjointement, l'aération et l'éclaircissement.

Des rideaux plus ordinaires, en coton épais, tissés en bandes verticales, sont accrochés aux linteaux des portes des chambres, donnant sur le patio. Comme par le passé, ces portes sont laissées entrouvertes et les rideaux, surhaussés. Était-ce une forme de permanence des croyances et des superstitions anciennes, concernant la nécessité de purifier l'espace, de bien le ventiler et l'éclairer, afin de chasser les mauvais esprits²⁶ ?

2. Tentative de restitution de la vie affective d'autrefois²⁷

Dans une étude antérieure, nous avons développé la situation fragile et incertaine, de la vie quotidienne, de la riche et puissante aristocratie, du pouvoir beylical²⁸. Une précarité, due au sentiment d'insécurité économique et politique, la caractérisait. La demeure était, pour eux, le lieu de refuge, de stabilité et de protection. C'était leur espace commun, qui leur promettait bonheur et quiétude.

Le peintre tunisien *Nouredine Khayyachi* (1918-1987) a été choisi, par nous, pour avoir restitué, des scènes de la vie quotidienne traditionnelle, dans les grandes demeures, de la médina de Tunis. Sa lecture de la réalité socioculturelle de l'époque qu'il connaissait bien²⁹, renvoie à une approche d'ordre anthropologico-sensorielle³⁰.

Fils de *Hédi Khayyachi* (1882-1948), qui fut, lui-même, peintre, « portraitiste officiel de la cour beylicale » et fin connaisseur des traditions et coutumes, des familles tunisoises³¹, *Nouredine Khayyachi* invite, à son tour, à entrer dans l'intimité des intérieurs bourgeois. C'est grâce au jeu de couleurs, d'ombre et de lumière, ainsi qu'aux détails, relatifs à la posture, l'allure et

²⁵ H. Karoui, B. Krimi, 2016.

²⁶ Ils étaient particulièrement redoutés car considérés comme les responsables de tous les maux.

²⁷ L. Febvre, 1941.

²⁸ H. Karoui, 2015.

²⁹ Il est le descendant d'un riche artisan d'origine mamelouk venu s'installer à Tunis depuis le XIXe siècle. Il a épousé la princesse Fatma, fille du prince husseinite Ismaïl (fils d'Ali bey (1817 - 1902).

³⁰ D. Howes, 1990.

³¹ A propos de Hédi Khayyachi qui a longuement fréquenté le milieu beylical, voir Hachemi Karoui (éd.), 1993.

l'accoutrement des personnages, qu'il arrive à animer ces scènes et à les charger de sens.

Nous présentons ci-après, deux de ses tableaux : la *Deggāza* (1976) et *La musicienne et sa muse* (1974) (Fig. 3).



Fig. 3. Scènes de vie restituées
Sources : M. Chelbi et T. Khayyachi, 2000

La première scène se déroule, dans la chambre d'une jeune fille, d'un haut dignitaire. Elle est confortablement installée, face à une voyante, accroupie, occupée à lire les signes de la main et à lui prédire l'avenir. A ses côtés, une femme d'un certain âge, se tenant debout, semble superviser l'opération.

La porte, largement ouverte, éclaire l'intérieur. A proximité de l'entrée, une servante, ouvrant les volets de la fenêtre de la pièce. Tout en accomplissant cet acte, elle dirige son regard, vers les trois femmes. Était-elle en train de chercher, le meilleur dosage, pour améliorer la luminosité du lieu et le rendre suffisamment agréable ? L'ambiance créée alterne des zones d'ombre, de pénombre et de lumière, régionalisant l'espace, en fonction des besoins du moment et des états émotionnels, de chacune des personnes présentes.

A travers ce tableau, nous remarquons le sens aiguisé de l'observation, de *Noureddine Khayyachi*, au niveau de la représentation des éléments de garniture (rideaux, housses, coussins, tapis...), qui ont « la capacité de (couvrir), de recouvrir et d'unifier, un ensemble d'éléments chatoyants formant un tout harmonieux »³². Ils nous suggèrent, d'ailleurs, l'harmonie des couleurs, qui se retrouve dans les ornements parietaux, composées de lambris de faïences, de stucs, de mosaïques, à entrelacs géométriques et à décors floraux et végétaux³³.

Dans la scène, représentant *La musicienne et sa muse*, nous nous trouvons face à une femme, élégamment habillée, tenant un violon. Debout, devant elle, une jeune fille, avec une partition, semble attendre que la musicienne commence à jouer son morceau. En arrière-plan, le mur richement garni, par un rideau en soie, doublée de velours, est rigoureusement tiré afin de maintenir une certaine intimité et d'optimiser, probablement, l'isolation phonique de la chambre.

En observant les illustrations présentées, nous nous demandons, si elles correspondent, véritablement, à des scènes vécues au XVIII^e siècle ? Le peintre ne cherche-t-il pas, à nous renseigner sur la dualité, qui devait vraisemblablement exister, entre le vécu - paisible et

³² L. Lerichomme, 2014, p. 178.

³³ J. Revault, 1983, p. 89.



serein -, à l'intérieur de la maison, et la réalité environnante, que l'on savait mouvementée, instable et perturbée ? La référence au passé, étant bien attestée, comment faire la part de l'objectif et du subjectif, du réel et de l'imaginaire ?

Tout se passe, comme si les scènes restituées, par *Noureddine Khayyachi*, nous faisaient revivre, celles de l'époque étudiée. De par leur ambiance douce et tamisée, qui intègre divers messages sensoriels - comme la projection du regard, la visibilité, le son musical, l'écoute, le silence, le toucher, la texture des tentures, accrochées aux murs et aux fenêtres - dont le peintre cherche à donner une image, assez réaliste, afin de pouvoir acquérir une juste connaissance historiographique, du *patrimoine culturel immatériel*, qui se transmet, de génération, en génération, se recrée, en permanence³⁴.

Conclusion

Notre étude veut servir de cadre général, pour la restitution de quelques-unes des pratiques, que les occupants des grandes demeures de la médina de Tunis du XVIII^e et du XIX^e siècle, ont accomplie, pour le contrôle du flux d'air et de l'éclairage intérieur.

Notre démarche s'est appuyée sur une archéologie ethnologique du sensible, pour tenter de comprendre, à travers la détection des interventions de régulation ambiante, le degré de performance des systèmes d'ouvertures, du répertoire architectural local. A cette fin, nous avons essayé de tenir compte, autant que possible, des interférences et des interrelations produites, entre le dispositif d'ouverture, mis en place, les techniques liées aux éléments de protection mobiles et les actes d'ajustement, qui leur sont rattachés. Ceux-ci ont été observés, au temps présent, dans deux demeures citadines type.

Entre intuitions, sensations et attentes, certains de ces actes étaient délibérément exécutés, en fonction des conditions climatiques, pour se protéger de la chaleur ou du froid. D'autres étaient adoptés, d'une manière spontanée. Dans tous les cas de figure, les gestes accomplis ont été capables de dresser un ensemble de solutions, pour adapter la qualité lumineuse de l'espace intérieur, aux besoins. Il s'agissait bien, de « stratégies » astucieuses, circonscrites dans le temps, et exécutées d'une manière récurrente et continue, « dans toutes leurs singularités, dans la richesse de leurs expressions [] dans leur banalité quotidienne »³⁵.

L'entrecroisement et l'enchevêtrement de celles-ci, ainsi que leur alternance et leur multiplication, ont abouti à leur ritualisation. Toutefois, cette répétition des gestes ne signifie guère une absence totale de changement ou d'évolution, au niveau des attitudes et du mode de vie. En toute vraisemblance, nous nous trouvons face, à des habitudes acquises par l'expérience, tout en étant, à la fois, « durables et transposables »³⁶. La demeure se confirme être le lieu de la *praxis* ordinaire.

Visant la compréhension des spécificités sensorielles et émotionnelles, du contexte historique étudié, nous nous demandons, si les habitants étaient réellement satisfaits, des situations lumineuses, créées dans leur espace privé ? Est-ce qu'ils avaient, réellement, pu transformer et rendre la qualité de vie, meilleure ?

Malgré la difficulté de saisir les états d'âme et les états affectifs de ces personnes, quelques

³⁴ La définition est donnée par l'article 2 de la Convention de l'UNESCO (2003) qui énonce : « On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » (Texte disponible à l'adresse suivante : <https://fr.unesco.org/>).

³⁵ G. Busino, 1986, p. 2.

³⁶ P. Bourdieu, 1980.



éléments de réponse pourraient être trouvés, au niveau des ambiances, qu'ils ont essayé de reproduire, tout le long des XVIII^e et XIX^e siècles, dans leurs maisons secondaires, situées dans les divers sites de villégiature (La Manouba, Ariana, La Marsa, Sidi Bou Saïd...)³⁷. Il s'agissait là, d'une reconduction du cadre paisible et agréable, de la demeure citadine, vers un lieu plus plaisant, plus confortable, à l'abri de la pollution et des épidémies, jouissant de plus d'air pur, de verdure et de soleil. Nous nous trouvons, ainsi, face à une attitude sanitaire, dictée par le contexte physique, matériel et moral, de l'époque³⁸. Elle nous révèle le sentiment de rejet, éprouvé à l'égard du cadre urbain, celui de la médina, caractérisé, comme l'attestent les chroniqueurs, par le manque de sécurité, de propreté et de conditions de bien-être (étroitesse des ruelles, appauvrissement de certains quartiers, puanteur...)³⁹.

Le fait d'avoir quitté la médina, pour les banlieues, ne semble pas indiquer l'abandon de la demeure ancestrale mais, plutôt, la recherche d'un meilleur environnement. En effet, les solutions d'éclaircissement adoptées, dans la demeure citadine, ont été reproduites et soigneusement adaptées, à la maison de plaisance. Dans quelle mesure, pouvons-nous les considérer, comme des solutions performantes et opérantes ?

Face aux limites et aux contraintes de la restitution des pratiques anciennes, rattachées fondamentalement, à une histoire familiale subjective, nous nous sommes orientée vers la lecture des solutions d'éclaircissement, opérées aujourd'hui. A partir de cette transposition temporelle des situations, nous avons voulu démontrer, que l'idée de la survie des pratiques anciennes est possible.

La forme de permanence, dans les actes quotidiens et dans la fabrication des ambiances, est un signe d'adaptation des ouvertures, aux nouveaux modes de vie. Ceci traduirait, comme le disait Alain Corbin, « l'intelligence historique d'une époque »⁴⁰ révolue, où la conception élaborée dans le passé, peut s'adapter au présent voire au futur, par un effort d'ajouts et de modifications, en réponse aux nouvelles exigences, manifestées par les usagers.

³⁷ M.-A. Ben Achour, 1989.

³⁸ J.-R Tréanton, 1970, p. 94.

³⁹ L. Frank, 1851.

⁴⁰ A. Corbin, 2011.



Bibliographie

Sources

Archives Nationales de Tunisie (ANT) :

- Registre n° 2494, f° 20, « Annotation de ce qu'a reçu Hamda al-Ghamadi d'argent de la part de Saleh Agha Chiboub ». 1865.
- Registres n° 5, 35 et 180, « Revenus et dépenses du bey et de la maison du bey ». 1716-18. 1742-44. 1772-73.

Références bibliographiques

Ben Achour Mohamed al-Aziz, 1989, *Catégories de la société tunisoise dans la deuxième moitié du XIX^e siècle*, INAA, Tunis.

Ben Youssef Seghir, 1978, *Mechra el Melki, chronique tunisienne (1705-1771), pour servir à l'histoire des quatre premiers beys de la famille Husseinite*. Traduit de l'arabe par Victor Serres et Mohamed Lasram, Bouslama, Tunis.

Bourdieu Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Editions de Minuit, Paris.

Busino Giovanni, 1986. *La permanence du passé : questions d'histoire de la sociologie et d'épistémologie sociologique*, Librairie Droz, Paris.

Chelbi Mustapha et Khayachi-Ghorbal Taj al-Molk, 2000, *Noureddine Khayachi...et la lumière...et l'ombre*, Tunis.

Corbin Alain, 2011, *Les Conférences de Morterolles. Hiver 1895-1896. A l'écoute d'un monde disparu*, Flammarion, Paris.

De Certeau Michel, 1990, *L'Invention du quotidien*, Tome 1 : « Arts de faire », Gallimard, Paris.

Demmerseman André, 1982, « Inventaire des biens d'un Caïd en 1826 », in *IBLA*, n° 150, p. 281-302.

Dessort Charles-Roger, 1926, *Histoire de la ville de Tunis*, Emile Pfister, Alger.

Durant Henry, 1856, *Notice sur la Régence de Tunis*, Imprimerie de Jules - Gme Fick, Genève.

Febvre Lucien, 1941, « La sensibilité et l'histoire : comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », in *Annales d'Histoire Sociale*, n° 3, p. 5-20.

Febvre Lucien, 1953 (1992), *Combats pour l'histoire*, Librairie Armand Colin, Paris.

Frank Louis et Marcel Jean-Joseph, 1851, *Histoire de Tunis : précédée d'une description de cette régence*, Firmin Didot Frères, Paris.

Garouachi Myriam, 2012, *L'ajustement manuel des dispositifs d'éclairage traditionnels dans l'espace domestique tunisois*, Mastère recherche en Architecture (dir. J.-P Péneau, co-encadrement H. Karoui), Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme, Tunis.

Howes David, 1990, « Présentation. Les sensations discrètes de la bourgeoisie », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 14, n° 2, p. 5-12.

Ibn Rami, 1999, *Al-i'lān bi ahkām al-būnyān*, Ben Slimane Férid (éd.), Centre de publication universitaire, Tunis.



Jeffrey Denis, 2011, « Ritualisation et régulation des émotions », in *Sociétés*, vol. 114, n° 4, p. 23-32.

Karoui Hechmi (éd.), 1993, *Les Sociétés musulmanes au miroir des œuvres d'art*, Actes de la table ronde, Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales, Tunis.

Karoui Hind, Krimi Basma, 2016, « Lighting Devices' Performance and Adaptability in the Medina of Tunis' Traditional Buildings », *Proceedings of Papers*, National Committee of illumination in Bulgaria, p. 109-112.

Karoui Hind, 2015, « Une scénologie ambiante pour saisir le sensible. Les demeures des dignitaires de la Régence de Tunis (1704 - 1815) », in *traverse – revue d'histoire*, numéro thématique « Par tous les sens », n° 2, p. 92-104.

Karoui Hind, 2012, *Sensibilité aux ambiances lumineuses dans l'architecture des grandes demeures husseinites du XVIII^e – début XIX^e siècles*. Thèse de doctorat (dir. J.-P Péneau). Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme, Tunis.

Khouja Hussein, 1975, *Dhayl al-bachāir ahl al-imān bi foutouhāt āl Othmān*, Maison Arabe du Livre, Tunis.

Lerichomme Lise, 2014, *Intérieur domestique et mise en scène : la réappropriation du XIX^e siècle par la création contemporaine*, Thèse de doctorat en Art et histoire de l'art, Université Rennes 2.

Oualdi M'hamed, 2009, « Une relecture du phénomène mamelouk à partir de la province ottomane de Tunis entre le XVII^e et le XIX^e siècle », in Baduel Pierre-Robert (dir.), *Chantiers et défis de la recherche sur le Maghreb contemporain*, Karthala, Tunis.

Revault Jacques, 1983, *Palais et demeures de Tunis (XVIII^e et XIX^e siècles)*, CNRS, Paris.

Tréanton Jean-René, 1970, « Le sociologue est-il en droit d'ignorer l'histoire ? », *Revue française de sociologie*, n° 11-1, p. 94 - 99.